

Le Conseil municipal s'est réuni JEUDI 25 Octobre 2018 sous la présidence du Maire Alain Marzin.

ORDRE DU JOUR :

1 - Marché d'assurances : Attribution.

La mission d'audit et d'assistance pour les prestations d'assurances avait été confiée au Cabinet « Consultassur » de Vannes.

Après un inventaire complet du patrimoine, tous les contrats communaux ont été étudiés, ainsi que les conditions générales et les cotisations. Cette consultation a permis d'obtenir des tarifs très intéressants avec de meilleures garanties, ainsi que des tarifs garantis sur 4 années.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

2 – Aménagement des entrées de bourg : (Emprunt)

Afin de financer le reste à charge, une consultation a été lancée auprès de 3 banques pour un emprunt de 240.000€ sur une durée de 15 ans à taux fixe.

La banque retenue propose un taux de 1,38%, le coût total des intérêts s'élevant à 25.668€.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

3- Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre :

Cet avenant concerne l'aménagement des entrées de bourg. Faisant suite à notre demande d'étudier des aménagements sur une plus grande emprise (ex : Rue de Ste Catherine, et rue de Paule). Le montant estimatif au stade Avant Projet s'élevait à 670.000€ Ht, portant la mission de maîtrise d'oeuvre à 29.628, 46€ (levé topo du géomètre inclus), pour des prestations allant des études préalables aux opérations de réception en passant par le suivi d'exécution des travaux.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

4 – Travaux de renforcement du plancher de la Poste :

Concernant les travaux de renforcement réalisés les 17 et 18 Octobre, la mission de maîtrise d'oeuvre correspondante s'élèverait à 1.075€ pour 10 vacations réalisés. Concernant l'ajout d'une nouvelle poutre de renforcement, l'architecte propose 2 vacations.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

5 – Projet de fusion des Syndicats d'Eau Potable :

Dans le cadre de la loi NOTRE, visant à rationaliser les structures intercommunales Le Syndicat du Centre Bretagne avait fusionné au 1er Janvier 2018 avec les Syndicats de St Maudez et de St Nicolas du Pélem, formant ainsi le Syndicat Mixte du Kreiz-Breizh (S M K B). D'autre part, le schéma départemental de coopération intercommunal proposait la fusion du Syndicat de l'Argoat avec d'autres syndicats limitrophes.

Ainsi le Syndicat d'Argoat, bien que faisant partie de G P A interco à émis le souhait de fusionner avec le SMKB, fusion qui interviendrait au 1er Janvier 2019, fusion validée par le SMKB lors de son comité syndical du 28 Sept dernier. Au 1er Janvier 2019, 36 communes formeront le nouveau syndicat qui sera dénommé : Syndicat Mixte du Kreiz- Breizh Argoat (S M K B A), le siège étant à St Nicolas et une antenne à Maël- Carhaix.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

6- Acquisition foncière :

La famille Manac'h et la commune ont trouvé un accord sur la vente de leurs parcelles situées entre le « monuments aux morts » et la cité Santez Katel.

La superficie totale étant de 2.890m², le prix négocié étant de 3,74€/m², tarif pratiqué par la commune pour la vente de terrains dans le bourg.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

7 – Convention de « mise à disposition » de personnel avec l'OSL :

Faisant suite à un courrier des enseignants de l'école privée, précisant que dès le 5 Novembre ils n'assureraient plus le trajet retour des enfants de la cantine à l'école. Afin d'assurer ce trajet, la commune ne peut faire face avec le personnel en poste déjà mobilisé pour le 2ème service suivant ou en surveillance de cour. Une possibilité a été trouvée avec l'Office des Sports, qui mettrait à disposition l'animateur qui a accepté d'accompagner les enfants lors du trajet retour vers l'école. Une convention sera établie entre la commune et l'OSL. Cette mise à disposition aura un coût d'environ 1.800€ / An.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

8- Cabinet Médical :

La commune par avenant propose de modifier certaines clauses contractuelles visant à maintenir la charge de loyer au Dr Lozach et ainsi ne pas lui faire supporter la charge financière suite au départ du Dr Héloiry.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

9 – Tarifs Communaux, « Cavurnes » :

10 cavurnes sont désormais installées, reste à terminer l'aménagement paysager. Les cavurnes vont pouvoir être concédées comme ce qui est fait pour les sépultures. Après analyse des différents tarifs pratiqués par ailleurs .

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les tarifs présentés à savoir :

80€ pour une durée de 5 ans.

200€ pour une durée de 20 ans.

10- Autorisation de signature du bail « Logement de La Poste ».

La commune vient d'être sollicitée pour la location du logement à compter du 1er Novembre, loyer actualisé : 470€/mois. Un nouveau bail sera rédigé par l'étude de Mte Le Lay aux frais partagés entre les parties.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

11- Chemins communaux : Bail de chasse.

La commune est sollicitée par la société de chasse de Maël-Carhaix pour la signature d'un « bail de chasse » sur les anciens chemins d'exploitation. Le but étant de se prémunir d'un risque de contravention pour « chasse sur autrui » et « infraction au plan de tir ».

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

12 – Budget Communal :

Ily alieu d'opérer certaines modifications au niveau budgétaire .
Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.

13- Questions diverses, et Infos :

* **Aménagement du secteur de la Gare** : Une présentation sommaire de l'avant projet a été faite afin de donner la position de la commune sur l'esquisse et sur l'enveloppe financière. Les maitre d'oeuvre viendront faire une présentation du projet lors d'une prochaine réunion publique.

* **Un point sur l'avancement des travaux en entrées d'agglomération** a été fait, à noter que les riverains de la route de Trébrivan, constatent que les aménagements de voirie apportent satisfaction au niveau de la vitesse. Route de Rostrenen, les travaux avancent, la route étant barrée jusqu'au 23 Novembre.

* **Une proposition de tarif** pour la location des bureaux situés à l'étage du bâtiment OHS va être faite au Comité d'Entraide du Corong .

* **La préparation du programme de voirie 2019** est imminente, avec un maintien du budget actuel.